

## **REGLEMENT CHALLENGE DE L'ENTITE SONEGIENNE 2017**

1. Le challenge est établi sur 6 communes de l'entité sonégienne.
2. Pour être classé dans le challenge, chaque coureur doit avoir participé à au moins **6 courses** (excepté la *Corrida du Marché de Noël*) et **seuls les 6 meilleurs résultats de toutes les courses seront pris en compte.**
3. En cas d'ex æquo, le sportif ayant participé au plus grand nombre de courses sera le gagnant.  
Les 2 courses relais (Casteau et Ekiden) sont des courses bonus, qui rapporteront 40 points de participation. Le classement ne rapportera pas de points supplémentaires et l'attribution des points de régularités mentionnés ci-dessous ne comprend pas la participation à ces deux courses relais.

La participation à la 6<sup>o</sup> course vaut 40 points.  
La participation à la 7<sup>o</sup> course vaut 50 points.  
La participation à la 8<sup>o</sup> course vaut 60 points.  
La participation à la 9<sup>o</sup> course vaut 100 points.

4. Le calcul des points se fera de la façon suivante :

$$1000 - ((1000/\text{nbr participants}) \times (\text{place} - 1))$$

L'addition sera faite des 6 meilleurs coefficients pour chaque concurrent.  
Le gagnant est celui qui comptabilise le plus de points.

5. Les **trois** premiers de chaque catégorie (11 catégories) recevront un prix.
6. Les catégories sont les suivantes,

Garçons nés en 2005 et moins  
Filles nées en 2005 et moins  
Espoirs nés en 1999 et plus  
Jeunes filles nées en 1999 et plus  
Séniors nés en 1978 à 1998  
Dames nées en 1983 à 1998  
Vétérans 1 nés en 1968 à 1977  
Aînées 1 nées en 1973 à 1982  
Vétérans 2 nés en 1958 à 1967  
Aînées 2 nées en 1963 à 1972  
Vétérans 3 nés en 1948 à 1957  
Aînées 3 nées en 1962 et moins  
Vétérans 4 nés en 1947 et moins

*(Les catégories tiennent compte de l'année de naissance et non du jour et mois de la date de naissance).*

**REGLEMENT**  
**CHALLENGE DE L'ENTITE SONEGIENNE**  
**2017**

7. le sportif qui souhaite effectuer le parcours en MERCHANT pourra le faire MAIS devra se présenter sur la ligne de départ en même temps que les joggeurs et devra également terminer la course dans un délai temps imparti avec le chronométrateur mais fixé par les organisateurs.

(ARRIVEE 1h30 après le départ excepté pour le jogging de la Source 1h45)

8. Une tombola sera attribuée dans chaque série; soit pour, les 8 participations, les 9 participations, les 10 participations, les 11 participations et le jour de la Corrida du marché de Noël.

9. Ne seront récompensés par une coupe que les 3 premiers hommes et 3 premières dames de chaque course proposée, ainsi que les enfants de 12 ans et moins.